

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département  
MARNE

| Nombre de Membres                   |             |                                           |
|-------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|
| Afférent<br>au Conseil<br>Municipal | En exercice | Qui ont pris<br>Part à la<br>Délibération |
| 27                                  | 27          | 27                                        |

| Date de la Convocation |
|------------------------|
| 20 mars 2026           |

Date d'Affichage  
20 mars 2026

**Objet de la délibération**

**No 2026-100324**  
**Affaires générales**

**Désignation des membres de la  
commission électorale**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

**Séance 26 mars 2026**

Le vingt-six mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Ville de Montmirail s'est réuni entre nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne Dhuicq, Maire.

**Présents :** Etienne Dhuicq, Romain Girardin, Valérie Jacquinot, Philippe Chevriot, Brigitte Lagrue, Pascal Poisson, Monique Morel, Marie-Claude Himmesoete, Mohamed Benahmed, Alain Guenon, Juan Garcia, Claudette Bouché, Stéphane Paquet, Catherine Collas, Christine Guimarey, Karine Bocquet, Ludivine Rivard, Benjamin Lepage, Magali Chaumelle, Floriane Crapart, Hervé Triolet, Claire Gyors, Tristan Ruiz, Jean-Pierre Schang, Sandrine Payet-Vignot, Enzo Jobert

**Absent excusé :** Romain Richomme pouvoir à Mohamed Benahamed

**Secrétaire de séance :** Tristan Ruiz

Dans les communes de plus de 1000 habitants et dans lesquelles deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal, la commission est composée de la manière suivante :

- 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission
- 2 conseillers municipaux appartenant à la 2ème liste, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation ne peuvent pas siéger au sein de la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne les conseillers suivants :

Pour la liste « Montmirail pour vous » : Marie-Claude Himmesoete, Alain Guénon, Stéphane Paquet

Pour la liste « Faisons revivre Montmirail » : Jean-Pierre Schang, Enzo Joberty

Pour extrait conforme

Le 26 mars 2026

Etienne DHUICQ

Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20260326-2026100324-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/04/2026  
Publication : 01/04/2026

par le maire

